

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **52 (1916)**

Heft 40

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

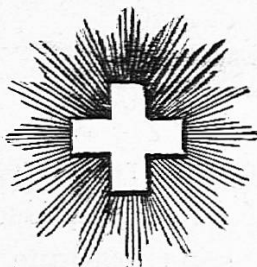
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : — *L'éducation des anormaux.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *En classe.* — *Géographie locale.* — *Leçon de rédaction et de morale.* — *Dictée.* — *Comptabilité.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.*

L'ÉDUCATION DES ANORMAUX

D'après un ouvrage tout récent¹.

La littérature pédagogique spéciale vient de s'enrichir d'un ouvrage romand qui ne passera pas inaperçu, même chez nos voisins d'outre-Jura. Nous possédions déjà le petit volume de *Binet et Simon*, sur les Enfants anormaux ; l'œuvre plutôt médicale des docteurs *Philippe et Boncour* (Bibl. de philosophie contemporaine) sur l'Éducation des anormaux ; le bel ouvrage, recueil de conférences médico-pédagogiques, sous le titre *Les arriérés scolaires*, par les docteurs *Nathan et Henri Durot* ; mais l'œuvre de pédagogie appliquée restait à créer et à vulgariser. Le docteur *Decroly*, de Bruxelles, avait ouvert la voie par son *Initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs*, et aujourd'hui, sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau et de la Société belge de pédotechnie, paraît le livre que nous désirons présenter aux lecteurs de *l'Éducateur*. On sait bien, sans que nous insistions, que Mlle Descœudres a donné à ce journal, durant bien des années, des articles remarquables sur diverses questions d'enseignement. A ce jour où elle s'est fait une spécialité de l'enseignement aux anormaux, elle nous offre une œuvre complète

¹ Alice Descœudres, *L'Éducation des enfants anormaux.* — Observations psychologiques et indications pratiques, suivies d'un résumé des tests de Binet et Simon. 11 planches hors texte. — Neuchâtel. Delachaux et Niestlé, éditeurs. — Un vol. de 434 pages, broché, 4 fr.

dans laquelle on est heureux de retrouver ses qualités premières : netteté, richesse et variété d'aperçus, discussion ferme et courtoise des opinions contraires, sens pratique très aiguisé. Ajoutons-y encore une abondante documentation et un langage toujours limpide et agréable à suivre.

L'ouvrage est de conception théorique et pratique : l'une explique l'autre et parfois elles se pénètrent si bien qu'on ne cherche pas même à les séparer.

L'inspiration initiale nous semble de nature morale plutôt que sociale ou intellectuelle, bien que ces deux derniers aspects de l'œuvre ne soient pas un instant méconnus. Le mobile primordial est celui de la charité qui s'abaisse au niveau du déshérité, non pour le plaindre et le délaisser, mais pour lui révéler un état relatif de bonheur. Le déficient — débile, arriéré ou anormal — est considéré comme éduicable, quel que soit son degré d'infériorité physique ou psychique.

La tâche de l'éducateur consiste ici à découvrir les dispositions de l'anormal qui lui permettent de s'adapter *quand même* au milieu social et de devenir, par un exercice approprié, un élément utile — toute proportion gardée — à lui-même et à son prochain.

Les psychologues, les médecins, les philanthropes, les pédagogues ont uni leurs efforts pour réaliser ce noble but. Le présent ouvrage montre bien à quel point ils sont parvenus : c'est un tableau très complet des expériences faites un peu partout, des résultats obtenus à l'heure actuelle et de ce qui reste à faire. Puis nous assistons à un essai de programme général d'éducation des anormaux qui se dégage tout naturellement des expériences et des études déjà scientifiquement établies.

De cet ensemble de données se dégagent pour le lecteur des conclusions du plus haut intérêt. Que de problèmes qu'il n'avait fait qu'effleurer, se posent à son esprit avec une intensité toute nouvelle ! Et comme les agents éducatifs sont multipliés et transjormés par les besoins que réclament les enfants chétifs et incapables de suivre un enseignement normal !

Pour nous autres, attachés depuis plusieurs décades à un enseignement normal primaire, ces nouvelles méthodes, ces procédés si

soigneusement gradués peuvent paraître, au premier abord, un peu fastidieux. Mais après un second examen, notre opinion se modifie, et nous en venons à reconnaître que bon nombre de moyens éducatifs préparés pour les anormaux ne seraient pas inutiles aux élèves dits normaux. Ceci est vrai surtout en ce qui touche à l'enseignement de la lecture, du dessin, du calcul et des travaux manuels.

Les *jeux de lecture* — jeu des alphabets, lotos de syllabes, jeux de mots types — n'auraient rien de déplacé dans une école primaire. Et si nous voyions reparaitre des carrés de carton portant non plus des syllabes et des lettres détachées, mais des mots complets et même des phrases qu'il s'agit de placer sous des images ou des objets correspondants, nous y trouverions un précieux avantage. Enlever à l'école ce qu'elle a encore de trop figé et d'immobilisant, c'est lui apporter des éléments de vie, d'activité bienfaisante.

Les *jeux d'orthographe* sont encore plus indiqués, puisque les enfants normaux sont susceptibles de faire des fautes d'orthographe aussi bien que certains anormaux. Et le jeu de classement de mots suivant le genre ou le nombre, celui du choix des terminaisons en *s*, *x* ou *nt*, aurait certes sa place auprès de nos élèves de huit ans.

Mais c'est assurément dans l'enseignement des travaux manuels et du dessin que l'école populaire retirerait le plus d'avantages des expériences faites dans les classes spéciales. En lisant le chapitre IV du volume de Mlle Descœudres, nous avons été frappé de tout ce que nos enfants pourraient retirer d'un enseignement du travail manuel envisagé sous ce nouvel angle. Et nous saluons avec joie cette affirmation de l'auteur :

« A mon entrée dans l'enseignement spécial, n'ayant presque pas pratiqué le travail manuel avec les enfants normaux dont je m'occupais, — c'était l'usage alors, — je considérais sinon comme absolument perdu, du moins comme peu intéressant le temps que je consacrais à ces travaux, et c'est en constatant le succès et la valeur de cet enseignement que, non seulement j'y fus gagnée pour les anormaux, mais que je me demande maintenant jusqu'où

l'on pourrait amener des normaux en les soumettant à cet excellent régime pédagogique. »

Et Mlle Descœudres nous expose ensuite un programme de travaux manuels pour anormaux qui est une des parties les plus suggestives de l'ouvrage. On entrevoit déjà un nouvel essor de cette branche d'études ; peut-être même une réforme assez profonde de la méthode actuelle surgira-t-elle de cette étude. Comme cette activité est plus près de la nature enfantine, plus entraînante, plus originale et plus éducative que celle de ces fastidieux pliages et découpages rigoureusement géométriques que nous voyions faire autrefois !

Mais c'est peut-être l'enseignement du dessin qui subit de ce point de vue tout nouveau la plus vigoureuse impulsion. Le dessin, expression du langage pour le maître et pour l'élève, voilà une découverte vieille peut-être, mais que l'école a trop oubliée. Il devient l'auxiliaire de la plupart des branches d'enseignement et favorise ce besoin de notre esprit de matérialiser ses créations. Forme, couleur, dimensions, combinaisons, simplifications, exagérations, illustration d'histoires, etc., tout cela donne l'occasion à Mlle Descœudres de rappeler quantité d'applications du dessin aux divers enseignements. A ce taux-là, cet art n'est plus cultivé pour lui-même, mais surtout comme un instrument d'expression. Quand l'aurons-nous compris dans l'éducation des normaux ?

Nous ne nous arrêterons pas au chapitre du langage, bien que très important pour nous initier aux principaux défauts de diction chez les anormaux. Les troubles de la parole y sont étudiés avec détail, et le lecteur est renseigné sur les procédés de guérison les plus efficaces.

La méthode de lecture-écriture préconisée pour les anormaux est une extension de la méthode dite phonétique, avec de nombreux exercices de combinaisons de mots et de phrases qui prennent la forme de jeux. Le mot écrit n'est pas d'abord décomposé en ses éléments phonétiques et graphiques : il est présenté comme image d'une idée, à laquelle on peut ajouter une deuxième, puis une troisième par juxtaposition et par l'intermédiaire de mots de rapport. L'enfant manœuvre ses petits cartons, porteurs de mots

et de phrases, comme il le ferait des pièces d'un jouet démontable. C'est instructif autant qu'amusant. L'idée originale de cette méthode, popularisée, sauf erreur, par le Dr Decroly, est d'être *synchrétique*, c'est-à-dire d'éviter l'analyse aussi longtemps que l'enfant peut lire plus facilement des mots et des phrases que des lettres et des syllabes. La méthode alphabétique est inefficace avec des anormaux. Est-il superflu d'ajouter qu'elle a trop longtemps été employée avec des enfants normaux, au détriment de leurs progrès ? Il nous est permis de croire que ce sont les expériences faites avec les premiers qui mettront définitivement un terme au débat renaissant des phonétistes et des alphabétistes ; car rien n'est plus concluant en matière de méthode qu'une série d'essais comparatifs réalisés sur des individus faiblement doués. C'est en quoi les résultats décrits si généreusement dans ce bel ouvrage prennent une importance particulière.

Nous sommes reconnaissant à Mlle Descœudres d'avoir consigné à la fin du volume les fameux tests de *Binet* et *Simon* pour la mesure de l'intelligence. Ils méritaient bien une place qui les préservât de l'oubli et les mit en circulation parmi nos éducateurs populaires. Quelle clarté nouvelle ces quelques pages, fruit d'un long et patient travail de recherches, vont jeter sur le problème du développement intellectuel des enfants !

Enfin, c'est avec regret que, faute d'espace, nous renonçons à relever l'importance des chapitres XII et XIII sur le calcul. Au point de vue psychologique, c'est peut-être l'étude la plus remarquable et la plus complète. Et l'application pratique qui en découle naturellement est esquissée en traits si nets que chacun saura en faire son profit.

L'ouvrage de Mlle Descœudres marque une date dans la littérature pédagogique. U. BRIOD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — † **Elisabeth Chevalley**. — A Bex, le 8 septembre écoulé, dans le cimetière paisible, au pied de la tour de Duin, a eu lieu une cérémonie émouvante. Un cortège d'élèves, de parents et d'amis était venu accompagner au champ

du repos la dépouille mortelle de notre collègue, Mlle Elisabeth Chevalley, enlevée brutalement à l'affection des siens après une courte maladie.

Sur la tombe, M. J.-P. Morex, au nom de la Commission scolaire et à celui du Département — M. Meyer étant empêché — a retracé en quelques mots la belle mais trop courte carrière de cette institutrice dévouée. Puis M. Girod, délégué de district, au nom de la S. P. V., adressa un dernier adieu à l'aimable et bonne collègue que fut Mlle Chevalley.

Mlle Chevalley a fonctionné pendant dix-neuf ans dans la commune de Bex, à la satisfaction générale. Ses nobles qualités de cœur, son attachement à son école, sa grande douceur envers ses élèves avaient fait d'elle une éducatrice accomplie, très aimée de ses élèves.

Mlle Chevalley fut aussi une âme généreuse et une conscience droite. Luttant depuis plusieurs mois contre une maladie qui la menaçait sournoisement, elle souffrait sans se plaindre pour ne point inquiéter ses proches. D'autre part, notre collègue s'est donnée en magnifique exemple d'amour filial. Craignant d'aggraver l'état de sa mère très malade, elle n'a point voulu consentir à subir, pendant la vie de celle-ci, l'opération aussi urgente que grave qui eût pu la sauver.

Pour terminer, M. le pasteur Epars, dans une belle allocution, a relevé tout particulièrement le caractère chrétien de cette institutrice regrettée. Sa vie, qu'il donna en exemple à ses élèves éplorés, fut une belle vie de travail et de renoncement à soi-même, embellie encore par une extrême modestie.

Oui, chère collègue, en ta carrière trop tôt achevée, tu as semé à pleines mains. Puisse cette noble semence produire des fruits dignes de ton labeur.

Quant à nous, nous garderons de toi, en notre cœur ému, le souvenir de ton caractère si généreux. Repose en paix !

D.

***** Retraite.** — Après quarante et une années passées au service de la commune de *Lausanne*, Mme Adèle Blanc-Porchet, institutrice, vient de prendre une retraite bien méritée. Pendant cette belle carrière, Mme Blanc a fait preuve d'une activité et d'un dévouement inlassables à la cause de l'éducation. Sa bienveillance envers *ses petits*, l'amour et l'affection qu'elle leur témoignait étaient connus et lui avaient attiré l'estime sans bornes des nombreux parents qui eurent le privilège de confier leurs enfants à cette institutrice de mérite.

C'est avec un vif regret que cette vaillante collègue dut abandonner la tâche qu'elle aurait voulu poursuivre quelque temps encore, mais que la fatigue l'obligea à interrompre.

Dans une réunion tout intime, au collège de la Croix-d'Ouchy, en présence des instituteurs et institutrices, M. Burnier, Directeur des écoles, accompagné de M. Lavanchy, inspecteur, parlant au nom des autorités lausannoises, adressa à celle qui faisait l'objet de la réunion, des remerciements bien sentis pour le travail fécond accompli au sein de l'école et lui remit un modeste cadeau, marque tangible de leur reconnaissance.

Ajoutons que les collègues de Mme Blanc fêtèrent largement la jubilaire : un objet d'argent, des gerbes de fleurs accompagnées d'aimables paroles furent l'expression de leurs sentiments à son égard et une marque de l'estime dont elle jouissait au sein du corps enseignant.

Nous souhaitons à Mme Blanc un rétablissement complet de sa santé ébranlée,

afin qu'elle puisse jouir pendant de nombreuses années d'un repos justement gagné.

***** Echallens. — Retraites.** — A l'issue de la conférence officielle de cercle du 12 septembre dernier, une touchante cérémonie réunit à nouveau les membres du corps enseignant dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville. Il s'agissait de prendre congé de deux collègues : Mme Henriette Basset-Monachon, institutrice à Bretigny Saint-Barthélemy et M. Lucien Guignard, instituteur à Etagnières. Ces deux vaillants serviteurs du pays vont quitter la carrière de l'enseignement et prendre leur retraite à partir du premier novembre prochain.

M. l'inspecteur Henehoz se fit l'interprète du Département de l'Instruction publique pour remercier les deux éducateurs de tout le bien qu'ils ont accompli au service de leur patrie. Comme témoignage de la reconnaissance de l'autorité supérieure, il remit à chacun d'eux une lettre très élogieuse de M. le Chef du Département. Mlle M. Panchaud, institutrice à Echallens, adressa ensuite à Mme Basset les adieux et les regrets de ses collègues-dames, puis M. Allaz, à Assens, en fit autant à M. Guignard, au nom de tous ses collègues instituteurs. Mme Basset et M. Guignard, très touchés des marques d'estime et d'affection dont ils étaient l'objet, remercièrent chacun en termes émus et chaleureux.

Relatons en quelques mots la carrière remplie par les deux collègues qui vont nous quitter. Mme Basset, brevetée en 1879, consacra environ vingt ans de sa vie, à deux reprises différentes, à l'école réformée de Saint-Barthélemy. C'est là qu'elle rencontra celui qui devait devenir son époux et dont elle fut trop tôt séparée par la mort impitoyable. Devenue veuve, elle rentra dans l'enseignement et parvint à élever seule une belle famille qui lui fait le plus grand honneur actuellement.

M. Lucien Guignard, breveté en 1873, fut tour à tour instituteur à Bournens, Sainte-Croix et Etagnières, et, dans ces trois postes différents, mérita pleinement la confiance qu'avaient mise en lui les autorités. Il accomplit ainsi quarante-deux années d'un travail persévérant, le cœur et l'esprit toujours jeunes, donnant l'exemple à chacun de ce que peuvent la volonté et l'amour du devoir.

Puissent nos deux chers collègues, à Bretigny et à la Sarraz, où ils se retirent respectivement, au sein de leurs familles aimées, trouver un long et doux repos, après tant de fatigues ! Et puissent-ils aussi nous faire souvent la surprise de venir encore s'asseoir parmi nous, au sein de nos assemblées pédagogiques, dont ils resteront membres, où ils seront toujours accueillis avec la joie la plus vive, et où seront toujours goûtés leurs judicieux conseils. Ed. A.

***** Un anniversaire : 1886-1916.** Ce furent douze vaillants, les douze jeunes gens qui, en 1882, malgré le vote de la loi Cavin sur la réélection périodique des régents, commencèrent leurs études à l'Ecole normale. Trois d'entre eux cependant les quittèrent en cours de route et accomplissent maintenant une belle carrière, ce sont MM. A. Benvegnin, agriculteur, ancien major du Bt 101 Lw., ancien député, actuellement syndic de Vufflens-la-Ville ; G. Bettex, municipal, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Montreux* ; U. Cosandey, dont la bien-faisante activité en qualité de commissaire de l'Armée du Salut s'étend sur tous les pays du monde. Après avoir pratiqué l'enseignement primaire durant quelques

années, trois collègues choisirent aussi une autre carrière ; ce sont MM. Fs Desponds, associé voyageur de la maison Grobéty, à Vallorbe, décédé ce printemps ; Ls Poirier-Delay, professeur de géographie et d'histoire à Montreux, et Ch. Troyon-Bläsi, professeur de chant aux Ecoles normales.

Or donc, le samedi 12 août, les camarades de classe de la volée 1882-1886 se réunissaient au Cercle de Beau-Séjour, à Lausanne, pour commémorer cet anniversaire. Réunion tout intime, pleine du sérieux convenant à des citoyens dans la cinquantaine ; quelques jeux, puis, le soir, un souper excellemment servi sur la terrasse du Cercle en face du magnifique panorama qui depuis-là s'y déroule ; la soirée se continue ensuite, calme et digne, jusqu'au moment de la séparation. Mais cette séparation n'était pas de longue durée. Le dimanche matin, en effet, quelques participants font honneur à une collation offerte, avec tout le cœur et la simplicité qui le caractérisent, par l'ami Ch. Troyon ; puis à 10 1/2 h. tout le monde se retrouve sur le bateau pour faire le tour du haut lac. Journée idéalement belle, quoique très légèrement brumeuse. Rives du Léman ; paysage enchanteur, comme vous faites du bien au cœur de ceux qui savent vous comprendre ; aussi personne n'a-t-il l'idée de descendre dans l'entrepont, chacun désirant jouir du merveilleux paysage qui se déroule à ses yeux.

Le Bouveret ! on descend. La maman Philomène nous attend avec un dîner servi à souhait. Que ceux qui aiment la bonne friture et le bon salé ne manquent pas de s'arrêter chez elle si l'occasion s'en présente. Sur la terrasse du restaurant, au sein de cette magnifique contrée qu'ont tant de fois chantée les poètes, ce fut une heure délicieuse, pleine de ressouvenirs et de réminiscences, avec, hélas ! un brin de mélancolie. Au café, l'ami G. Bettex, dans une charmante improvisation nous parle des journées d'autrefois, de notre vieux bâtiment d'école normale que l'on n'affecterait pas actuellement à des classes de village, de nos excellents professeurs, de nos études, de nos escapades aussi, de la carrière fournie dès lors, le tout dit avec la sincérité qui le caractérise. Puis notre camarade U. Cosandey auquel la haute situation et la belle œuvre qu'il poursuit pour le relèvement du paupérisme et de la moralité, donnent accès dans nombre de cours régnautes de l'étranger, nous dit en termes élevés le plaisir qu'il a de se retrouver avec ses amis et dans ce beau pays de Suisse. « L'Alpe », de Jaques-Dalcroze, dite par C. Troyon, avec un sentiment exquis, fait aussi une profonde impression. Merci, chers amis, vous nous avez fait passer quelques minutes inoubliables, les meilleures peut-être de la réunion. Mais il faut s'embarquer. Nous longeons la côte de Savoie pour changer de bateau à Evian sauf le collègue Cosandey que son devoir rappelle à Genève et à l'étranger ; qu'il nous permette de lui dire tout le plaisir que nous avons eu de le posséder parmi nous.

Ouchy ! nous quittons le cœur gros notre beau Léman. A Beau-Séjour, soirée familière trop tôt suivie du moment où il faut se dire Au revoir ; mais les exigences du devoir à accomplir le lendemain sont là. Et cependant la chronique nous dit que quelques privilégiés des environs de Lausanne eurent encore le plaisir d'entonner quelques chœurs au square de Georgette. Et ce fut la fin de deux belles journées, empreintes du plus profond sérieux, dignes, réconfortantes,

pour l'organisation desquelles on ne saurait trop remercier les collègues Henri Delarageaz et Charles Troyon, la fin de trente ans passés au service du pays. Et maintenant, chers amis, au travail heureux et fécond. Au revoir à l'an prochain.
(Retardée). A. T.

JURA BERNOIS. — Synode à la Caquerelle. — Une réunion des instituteurs d'Ajoie, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont, a eu lieu samedi 9 courant, sur ce point culminant du Mont-Repais, à ce lieu si fréquenté des touristes, et a attiré une soixantaine de participants. On comptait sur une plus forte assistance, mais la température inclemente de la veille et du matin a retenu les indécis à la maison.

Bien présidée par M. Beuclair, instituteur à Boncourt, cette assemblée a cependant fait d'utile besogne à laquelle ont collaboré MM. les inspecteurs Gobat et Poupon, Graf, secrétaire du Lehrer-Verein, les présidents des trois sections et différents instituteurs, MM. Mamie, Farine et d'autres.

M. Meyer, président du cercle de Delémont, a rapporté sur les assemblées des délégués et des présidents à Berne.

M. Graf, secrétaire du Lehrer-Verein, a donné d'utiles détails sur la manière dont il faut s'y prendre pour arriver à obtenir des indemnités pour renchérissement de la vie. Presque toutes les classes d'industriels ont accordé ou accordent des augmentations de traitements à leurs ouvriers; les instituteurs qui ont une nombreuse famille ont peine à équilibrer leur budget et méritent une augmentation. L'Etat et les communes ont le devoir d'y travailler.

M. César Piquerez, maître secondaire à Bonfol, nous lit un rapport très substantiel sur la conception de l'erreur d'après la philosophie de Descartes et de Platon; les saillies spirituelles dont il a émaillé son travail ont bien plu à l'auditoire.

Une allusion humoristique sur le changement trop fréquent des manuels et des méthodes a obtenu un regain d'applaudissements.

Le dîner qui suivit fut exquis et très animé. Au dessert, M. Onésyme Sautebin, président du cercle de Moutier, apporta le salut sympathique des collègues de son cercle.

Ensuite la moitié des participants s'en allèrent visiter les tranchées des Ordon, alors que les jeunes entamèrent une soirée familière suivie d'une joyeuse sauterie.

De bonnes paroles ont été échangées dans cette séance et on peut espérer qu'un peu de bien en ressortira, soit dans le domaine pédagogique, soit dans le domaine économique.

A. POUPON.

BIBLIOGRAPHIE

Heures de liberté, de Lionel Morton. Publiées par Otto Eberhard. 191 pages in-8°, avec 7 illustrations en simili-gravure et une carte de l'Oberland bernois. Relié en toile. Prix fr. 3.50, à partir de 10 exemplaires à fr. 3 net. Editeurs : Art. Institut Orell Fussli, Zurich.

Reçu : *Vingtième Rapport de la Commission de l'Ecole ménagère de La Chaux-de-Fonds*, 1915-1916.

PARTIE PRATIQUE

EN CLASSE

Le cercle vicieux.

Nous avons depuis quelques années à B** un instituteur qui se donne beaucoup de peine. Il déploie une grande activité, se dépense sans compter, ne ménage ni son temps ni ses efforts, et pourtant il n'obtient pas les résultats que nous serions en droit d'attendre de lui. A plusieurs reprises, j'ai visité sa classe. Toujours je l'ai trouvé à l'œuvre, donnant d'excellentes leçons, prodiguant force conseils. Cependant, les travaux écrits des derniers examens n'ont pas été fameux. D'où vient ce manque de réussite ?

Mis en éveil par quelques remarques précédentes, je me suis rendu hier dans sa classe — une classe à trois degrés — bien décidé à ouvrir les yeux et les oreilles et à chercher la solution de l'énigme.

Lorsque j'entrai, l'instituteur donnait aux élèves du 1^{er} degré une leçon de géographie. Il leur expliquait très clairement, et avec beaucoup de détails du plus vif intérêt, quelles étaient les productions de l'Afrique. Les élèves du degré intermédiaire calculaient des problèmes. Quant aux petits, du degré inférieur, ils étaient assis, bien tranquilles, les bras croisés, sans avoir aucun travail à exécuter.

Je me souvins alors qu'à plusieurs reprises je les avais trouvés inactifs. L'instituteur se dépensait énormément pour le degré supérieur, surveillait quelque peu le travail des moyens et ne consacrait aux petits que de trop rares instants.

— Pourquoi les élèves du 3^e degré n'étaient-ils pas occupés ? demandai-je au maître lorsque le moment de la récréation fut terminé et que les enfants furent tous sortis.

— Le premier degré est tellement en retard que je suis obligé de lui consacrer tout mon temps. C'est à peine si je puis suivre un peu le degré intermédiaire. Quant aux petits, tout ce que je leur demande, c'est d'écouter et de rester tranquilles.

— La direction d'une classe à trois degrés est, je vous le concède, chose très compliquée. Permettez-moi cependant de vous dire, mon jeune ami, que vous vous y prenez mal et que vous tournez dans un cercle vicieux.

— Comment cela ?

— En effet, vous négligez les jeunes. Dans une année ou deux, ils feront partie du degré moyen, et, comme vous ne leur aurez rien appris, ils ne sauront rien. Votre tâche en sera rendue plus pénible. Lorsque, par âge, ils seront promus au degré supérieur (et vous savez si l'on tient à les y faire arriver, à cause des dispenses d'été !), il y aura tellement de lacunes dans leur instruction, que vous serez obligé de travailler à double et même à triple pour rattraper le temps perdu. Or, comme dit le vieux proverbe : *Le temps perdu ne se retrouve jamais*. Les heures que vos jeunes élèves ont passées à se croiser les bras sont bien définitivement perdues, et c'est grand dommage, car de sept à neuf ans, la mémoire est si vive et si forte que l'enfant peut acquérir, avec facilité, une foule de connaissances utiles. En outre, il n'est pas bon que l'élève s'habitue à ne rien faire en classe. Au lieu d'être *passif*, il faut qu'il soit *actif*.

— Mais comment faire pour l'occuper, tandis que les autres degrés absorbent tout mon temps ?

— Voici le moment de terminer la récréation et de faire rentrer vos élèves. Je ne puis pas prolonger ma visite aujourd'hui, car j'ai un renseignement à demander à l'institutrice du hameau voisin. Toutefois, je reviendrai demain et je vous dirai comment s'y prennent quelques-uns de vos collègues qui, en se donnant peut-être moins de mal que vous, arrivent pourtant à de meilleurs résultats.

En attendant, bien que je n'aie pas reçu des leçons de pédagogie, je m'autorise de ma longue expérience pour livrer à vos réflexions ce qui suit :

Dans une classe à trois degrés, il faut s'occuper surtout des jeunes élèves. Une fois promus au degré moyen, ceux-ci suivront avec facilité. Plus tard, lorsqu'ils feront partie du degré supérieur, ils pourront travailler presque seuls. C'est là l'idéal et c'est justement le contraire de ce que vous faites ; c'est pourquoi je me suis permis de vous dire que vous tourniez dans un cercle vicieux.

— Peut-être avez-vous raison. Je serai heureux d'apprendre demain comment il faut faire pour que les élèves du 3^e degré soient occupés.

— A demain, et bon courage !

Là-dessus, je le quittai. Dans un prochain article, je vous parlerai de notre entretien du lendemain.

LE VIEUX PRÉSIDENT.

GÉOGRAPHIE LOCALE

LES ENVIRONS DE MON VILLAGE (Suite).

Le château.

I. Un fort beau *château* s'élève sur une colline, à quelque distance de mon village. J'aperçois de loin ses *tours*, qui se dressent fièrement vers le ciel. L'*édifice émerge* d'un cadre de verdure, ce qui ajoute à sa grandeur et à sa beauté, et il *domine* toute la contrée.

Pour l'admirer de plus près et le connaître mieux, je suis allé jusqu'à son pied. J'ai vu que notre petite rivière, le Talent, qui traverse notre forêt, passe sous nos ponts, fait marcher nos moulins, nos machines à battre le blé et nos scieries, avant d'aller se perdre dans un cours d'eau plus grand qu'elle, là-bas, vers le nord, vient aussi serpenter paresseusement à la *base* du *monticule* qui porte le château, et en fait presque le tour. La rivière coule ici lente et paisible, comme si elle voulait se reposer. Elle semble dire : « Après l'utile, l'agréable ! J'ai fait du bien, je veux maintenant donner de la beauté ! » De grands arbres se penchent sur son eau limpide. D'autres, plus forts, plus *majestueux*, *s'étagent* aux abords du château, comme pour le protéger. Ce lieu est *pittoresque* et charmant tout à la fois.

II. Une large *allée*, où les voitures peuvent aisément circuler, et très ombragée elle-même, s'élève jusqu'au sommet de la colline. Je l'ai gravie sans peine, car sa *pente* est très douce. A son extrémité se trouve une vaste *esplanade*, supportant la masse imposante du château.

Le bâtiment n'est pas très ancien. Sa construction remonte probablement à trois ou quatre *siècles*. Il se compose d'un *corps principal*, couronné d'une haute tour, le *donjon* et de plusieurs *corps de logis* secondaires, surmontés de tours

rondes et plus petites. Je ne suis pas encore assez grand, ni assez savant pour faire une description bien détaillée de tout ce que j'ai observé. Je puis seulement dire que les murailles du château sont grises et très hautes, percées de fenêtres rares et étroites et de fentes plus étroites encore appelées des *meurtrières*. C'est par les meurtrières que les *défenseurs* du château auraient observé les alentours et tiré sur les assaillants en cas d'attaque.

Je n'ai pu, à mon grand regret, gravir l'escalier *monumental* du château et franchir sa haute porte. Le propriétaire ne le permet pas aux étrangers. J'ai appris cependant, par un jardinier qui soignait les fleurs et les plantes rares aux abords immédiats du château, que l'intérieur du bâtiment avait été, dans ces dernières années, complètement restauré. Les pièces étaient remplies de meubles riches et de tableaux rares. On y avait installé la lumière électrique et fait arriver l'eau sous pression. Cela constitue maintenant une demeure *merveilleuse* et *enchantée*, où le passé se marie au présent.

Je suis rentré à la maison très heureux de ma promenade. Mais n'allez pas croire que j'envie les *splendeurs* du château. Je suis satisfait de mon sort, et je me plais chaque jour davantage dans la vaste et belle ferme où je vis près de mes parents.

DICTÉES.

I. La colline voisine de notre village porte un fort beau château. Il domine toute la contrée. On aperçoit ses tours de très loin. L'édifice est entouré de verdure, car de beaux arbres croissent à son pied. Chacun admire ce superbe édifice.

II. J'ai visité un jour les abords du château. J'ai franchi la rivière, qui serpente à ses pieds, sur un solide pont de pierre. J'ai vu de beaux arbres se pencher sur les eaux limpides. J'ai gravi l'allée ombragée qui aboutit à l'esplanade du superbe château. De là, j'ai pu observer tous les alentours.

III. Le château de notre contrée a été construit il y a trois ou quatre siècles. Le corps principal est surmonté d'une tour très élevée ; c'est le donjon. Les autres parties du château portent des tours plus petites. Les murailles sont hautes. Les fenêtres sont rares et étroites. Il y a des fentes dans les murs ; ce sont des meurtrières. On les utilisait autrefois pour la défense du château.

C. ALLAZ-ALLAZ.

Degrés intermédiaire et supérieur.

LEÇON DE RÉDACTION ET DE MORALE

Notre imagination.

Observation des faits. — Des garçons jouent dans la cour de l'école ; ils ont *imaginé* que deux ou trois d'entre eux représenteraient des avions de guerre et que d'autres seraient les mécaniciens et les pilotes. On voit donc des garçons étendre les bras qu'ils appellent les ailes de l'avion, ils courent, puis, brusquement s'arrêtent ; il y a une panne au moteur, les mécaniciens arrivent et réparent, etc.

Des fillettes s'amuse avec une poupée. Elles *imaginent* qu'elle est gravement malade, et l'une d'elles se transforme en infirmière et donne les soins nécessaires, etc.

Nous partons de faits semblables observés par nos élèves pour leur expliquer ce qu'est l'*imagination*, quel est son rôle dans la vie de notre esprit et dans la vie collective et quels sont ses effets bons ou mauvais sur notre caractère.

* * *

Pourquoi ces garçons jouent-ils à l'aéroplane de guerre ? Pourquoi ces fillettes jouent-elles à l'infirmière ? Parce que ces garçons ont entendu parler d'aéroplanes, ils ont vu des dessins ou photographies de ces engins, peut-être même ont-ils assisté à un vol d'aéroplane. Ils ont observé ses ailes, son moteur, sa forme générale et entendu le bruit caractéristique de sa machine. Ces fillettes ont vu leur maman soigner un bébé, elles ont regardé des images représentant des infirmières ; elles ont observé une garde-malade chez elles ou dans un hôpital.

Il est resté dans l'esprit de ces enfants des *images* d'aéroplanes ou d'infirmières.

RÈGLE GÉNÉRALE : *Chaque fois que nous avons vu ou entendu quelque chose, il reste dans notre esprit une image* lorsque ce que nous avons vu a disparu ou lorsque ce que nous avons entendu s'est tu. Par la fenêtre de nos yeux et par les corridors de nos oreilles, les images des choses vues et entendues viennent se placer dans les armoires à provisions de notre cerveau.

Aussi un aveugle-né ne sait pas ce que c'est qu'une image d'aéroplane, mais un homme qui a vu un de ces appareils et qui ensuite est devenu aveugle, garde dans son esprit l'image d'un aéroplane. Un sourd de naissance ne peut pas s'imaginer ce qu'est un son. Mais un homme qui devient sourd peut entendre chanter dans son esprit.

Ces images, qui se sont ainsi logées dans notre esprit, nous pouvons les y retrouver. Le garçon qui a vu un aéroplane et qui en a gardé une image en lui peut décrire cet engin, sa forme, sa couleur, ses particularités et il dira peut-être exactement où et quand il l'a vu. La fillette décrira également l'infirmière, avec son costume spécial. S'ils ont bien *retenu* ce qu'ils ont vu et entendu, on dira qu'ils ont une bonne *mémoire*.

Mais ces images renfermées dans notre esprit servent encore à autre chose qu'à *reproduire* plus ou moins exactement le passé en le décrivant, qu'à le faire *revivre* devant nos yeux ou nos oreilles.

Remarquez ce qui s'est passé chez ces garçons et ces fillettes qui ont vu des aéroplanes ou des infirmières. Quand ces enfants ont voulu jouer, utiliser leurs bras, leurs jambes, leur esprit, vite ces images se sont *imposées* à leur pensée et ont *dirigé* leurs actions. Au lieu d'un garçon qui court en étendant les bras, ils ont vu un aéroplane, au lieu d'une fillette qui joue, elles ont vu une infirmière au travail. Ainsi *ce qui est, la réalité présente est modifiée par ce qui a été*. Nous voyons le présent au travers des images accumulées dans notre cerveau. Grâce au passé et à ses tableaux, nous faisons le présent autre qu'il est. Nous créons par le moyen de notre esprit. Nous remplissons la réalité de *poésie*. Ainsi le passé modifie le présent, *nous donne des idées nouvelles*, et agit constamment sur nous *pour nous pousser à des actes*.

Nos réserves d'idées ou d'images (visuelles ou auditives) opèrent sur nous comme le feraient un ou plusieurs camarades qui ne nous quitteraient pas une

seule seconde (pas même la nuit). En compagnie d'un camarade, nous subissons nécessairement son influence. Il nous donne des idées, nous *suggère* des pensées ou des actions. Il nous invite à faire une promenade, nous propose de grimper à un arbre, nous expose un plan ou nous donne l'idée d'être meilleur fils ou meilleur frère.

Les images reçues dans notre esprit, par la lecture, la vue, l'audition, les exemples, etc... font exactement la même œuvre dans notre esprit. *Nous ne sommes jamais seuls. Notre esprit n'est jamais en repos.* Il est toujours en train de penser. Même quand on dit de quelqu'un : « Il ne fait rien, il ne pense à rien », cette personne voit défiler dans son esprit ou ce qu'elle a vu ou fait hier, ou fera dans une heure ou dans quelques jours.

Essayez, en ce moment, de fermer les yeux. Vous voyez tous quelque chose. Qu'avez-vous vu en vous ? L'un a regardé ses billes, l'autre le tableau noir, un autre le chemin de fer, etc.

Ce pouvoir que possède notre esprit de garder des images, de nous les faire voir, d'être toujours en activité, de modifier la réalité présente en en complétant les traits pour en faire des tableaux plus beaux ou plus laids, plus vivants ou plus ternes, s'appelle *l'imagination*. Nous allons voir qu'elle nous sert à *inventer* et que, grâce à ce pouvoir qu'elle confère à notre esprit, elle lui est très utile, qu'elle est un élément essentiel du développement et du progrès de l'humanité.

Pour vous montrer à quoi sert *l'imagination*, prenez une feuille de papier et un crayon, et *dessinez* ce que vous voudrez. (L'un dessine un enfant qui joue à la balle, l'autre une maison gardée par un gros chien, l'autre un lac sur lequel glissent des barques.) Pourquoi pouvez-vous ainsi dessiner ? Parce que vous aviez des images dans votre esprit. Nous allons maintenant inventer un grand dessin que nous tracerons au tableau noir. Ce sera, si vous voulez, l'arrivée d'un aéroplane sur la place d'une ville et vous imaginerez ce que vous voudrez : la ville, avec ses clochers, des ponts, des gens qui passent, des voitures, des trams, etc., tous les gens regardant en l'air, des enfants qui courent... Toutes ces choses, vous les avez vues déjà, et nous les groupons dans un grand dessin pour en faire du nouveau. Leurs images nous aident à *inventer*.

RÈGLE GÉNÉRALE : *L'imagination nous sert à inventer.* — Maintenant que nous savons cela, nous comprenons que *l'imagination* est nécessaire à celui qui veut inventer une belle histoire (par exemple, celle du Petit Poucet ou celle de la chèvre de M. Seguin, ou les belles histoires de Jules Verne). Elle est nécessaire aux *écrivains*. (Fable du loup et de l'agneau, du corbeau et du renard). Elle est nécessaire aussi aux peintres et aux musiciens.

Tous les hommes n'ont pas la même capacité d'imagination. Les uns trouvent tout de suite des images pour décrire ou rendre intéressant ce qu'ils veulent communiquer à leurs semblables. D'autres emploient un langage sans images.

Pour *cultiver* l'imagination, il faut *lire* les œuvres des grands poètes et des grands écrivains français. Il faut *s'exercer à trouver des images* quand un devoir de rédaction nous est proposé. Il faut *observer la nature* qui nous fournit une quantité de faits animés et colorés pouvant servir d'images. Remarquez combien le langage des campagnards est pittoresque et original, parce qu'ils tirent leurs comparaisons de la campagne où ils travaillent. Il est très utile, pour graver bien

dans notre esprit les images que nous désirons conserver, de s'exercer à les reproduire par le *dessin*.

Exercice d'imagination.

A quoi compareriez-vous les objets ou les êtres suivants : un nuage blanc dans le ciel bleu ; les trois feux d'une locomotive ; les routes blanches ; les cascades de la montagne ; le chant des alouettes ; le bruit du vent dans les branches des arbres ; des peupliers le long d'une route ; des poissons brillants dans l'eau claire, etc.

MORALE.

Puisque notre esprit est toujours en travail, parce qu'il est toujours meublé d'images qui lui donnent des idées et le poussent à l'action, nous avons donc avec nous continuellement des camarades, des compagnons. Or, nous savons bien que de mauvais camarades conduisent à de mauvaises actions, et de bons camarades à des actions nobles et honorables. Il faut donc prendre garde que les *images* qui peuplent notre esprit soient belles et propres. Tout ce que nous lisons, tout ce que nous regardons se grave dans notre esprit et y laisse sa trace. Surveillons nos lectures et ne prenons pas plaisir à regarder ce qui est mal ou laid.

Il y a aussi quelques dangers à avoir trop d'imagination. Ceux qui en ont beaucoup ne savent pas toujours où est la limite entre leur imagination et la réalité et ils finissent par ne plus savoir s'ils ont *vu* une chose ou *imaginé* cette chose. Il faut donc surveiller notre imagination que l'on a appelée, et souvent avec raison, la *folle du logis*.
L.-S. PIDOUX.

DICTÉE

Une pépinière en septembre.

Sur la plaine onduleuse, les plantations alignées en longues files occupaient plus d'un hectare et prospéraient dans la *terre* noire et riche en humus. Leurs frondaisons subissaient déjà l'action des nuits de plus en plus fraîches et prenaient des teintes automnales. Les jeunes quenouilles de poiriers revêtaient de tendres couleurs aurore, les cerisiers devenaient cramoisis, les abricotiers et les pêchers jaunissaient, tandis que les pruniers du Japon, les hêtres *sanguins*, les noisetiers pourprés résistaient encore et se détachaient en vigueur parmi la verdure foncée et persistante des fusains, des lauriers-cerises, des épicéas. Tous ces arbustes de rapport ou d'ornement étalaient à profusion la bigarrure de leurs *feuillages* mouillés par la rosée du matin, et les nuances s'avivaient aux rayons du soleil de septembre, qui commençait à percer la brume. — ANDRÉ THEURIET.

EXERCICES.

Chercher les mots de la famille de chacun des termes soulignés. — Justifier l'orthographe du mot *aurore* ; citer des cas semblables et rappeler la règle grammaticale s'y rapportant. — Lire, puis copier la dictée au présent de l'indicatif.

L. S.

COMPTABILITÉ

5. Prix de revient de 100 fagots.

On a acheté pour fr. 4 un lot de branches de hêtre. Le charriage de ces branches jusqu'au village a coûté fr. 3,50. L'homme qui a fait les fagots a mis 2 jours de travail à fr. 4,50 par jour. Il a fallu acheter 200 liens de noisetier à fr. 1,80 le cent. Enfin le transport des fagots jusque chez l'acheteur a coûté fr. 3,20.

A combien reviennent-ils ?

Prix de revient de 100 fagots

	F. C.
Achat d'un lot de branches de hêtre	4,—
Charriage de ces branches jusqu'au village	3,50
Pour faire les fagots, 2 journées à fr. 4,50	9,—
200 liens de noisetier à fr. 1,80 le 100	3,60
Transport des fagots jusque chez l'acheteur	3,20
Les fagots reviennent à fr.	<u>23,30</u>

6. Prix de revient d'un litre de sirop.

On a acheté 3,5 kg. de framboises à fr. 1,10 le kg. Pour les faire fermenter, il a fallu 4 l. de bon vin rouge à fr. 0,90 le l. En les cuisant, on a employé 5 kg. de sucre à fr. 0,94 et pour fr. 0,35 de bois. On a obtenu 6 l. de sirop. Sachant que le temps consacré peut être compté à fr. 1., on demande le prix de revient d'un l. de sirop ?

Prix de revient d'un litre de sirop.

	F. C.
Framboises, 3,5 kg. à fr. 1,10 le kg.	3,85
Vin rouge, 4 l. à fr. 0,90 le l.	3,60
Sucre, 5 kg. à fr. 0,94 le kg.	4,70
Bois	0,35
Pour temps consacré à ce travail	1,—
Total fr.	<u>13,50</u>
F. MEYER.	1 litre reviendra à fr. 13,50 : 6 = <u>2,25</u>

**L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE
A L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Les graines (suite).

Dissémination des fruits et des graines¹.

c) Examiner les fruits des légumineuses : haricot, gesse, genêt. — Noter que, lorsqu'ils sont mûrs, ils s'ouvrent en tordant leurs deux valves, souvent d'un mouvement brusque, ce qui projette les graines.

d) Remarquer que la pulpe des fruits charnus — aliment recherché des oiseaux — contribue à la dissémination des graines qu'ils renferment. P. CHAUVET.

¹ Fin d'un article que le manque de place ne nous a pas permis de donner en entier dans le numéro précédent. (Réd.)



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Récompenses obtenues aux Expositions
 pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
 8, Rue Centrale, 8
 Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

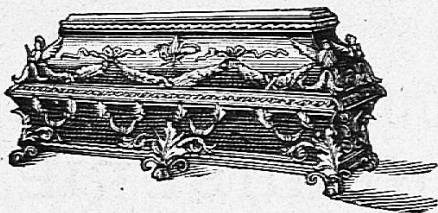
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
 10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**



Classes de raccordement
 internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
 Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
 de la Société Pédagogique Vaudoise.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
14 Rue Haldimand

ASCENSEUR **CH^{LES} MESSAZ** TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON **MODÈLE**



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS
pour cérémonies

MANTEAUX
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS
CHEMISERIE

10 ⁰ | au comptant
₀ | aux instituteurs
de la S.V.P.



Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i> 1878-1889-1900	<i>St-LOUIS</i> E.U.A. 1904	<i>MILAN</i> 1906	<i>BRUXELLES</i> 1910
	<i>TURIN</i> 1911	<i>PANAMA</i> 1915	

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue Michel Roset, 2, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue Centrale, 22.

Ch.-d.-Fonds, Place Neuve.

Delémont, r. de la Préfecture, 9.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison Orsat frères.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instruments et leurs Accessoires
en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FÖETISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LII^{me} ANNÉE. — N^o 41

LAUSANNE — 14 octobre 1916.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Écoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Étranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



EDITION "ATAR" GENEVE

Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> .	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2. —

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires.

Montreux. — La place de maitresse d'école enfantine de **Chailly s. Clarens** est au concours.

Fonctions légales.

Traitement: Fr. 1200 par an, pour toutes choses, plus 6 augmentations successives de fr. 60 chacune, après 3, 6, 9, 12, 15 et 20 ans de service dans le canton.

Les candidates sont priées de ne se présenter que sur convocation spéciale.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 24 octobre 1916, à 6 heures du soir.

Enseignement secondaire.

En novembre et décembre 1916, auront lieu, à Lausanne, des sessions d'examens en obtention du brevet de **maîtresse secondaire** et des brevets spéciaux **d'anglais**, de **dessin artistique** et de **sténo-dactylographie**.

Les personnes qui ont l'intention de subir l'un ou l'autre de ces examens peuvent s'adresser au Département de l'instruction publique, 2^e service, qui enverra le règlement et les programmes détaillés.

Adresser les inscriptions avec les pièces exigées par les règlements et la finance d'examen au Département de l'instruction publique, 2^e service, avant le 28 octobre, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 2 octobre 1916, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, dans leurs fonctions de maître au :

a) Collège de Rolle :

MM. René REY, licencié ès lettres classiques,

André BONNARD, lic. ès lettres classiques,

b) Collège de Vevey :

Annette REYMOND,

c) Ecole des arts et métiers, Vevey :

Philippe RECORDON, peinture et décoration.



Vêtements confectionnés



et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.



Escompte 10 0/0 au comptant.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Chrestomathie française
du XIX^e siècle

PAR

HENRI SENSINE

avec une préface de M. GUSTAVE MICHAUT

Maître de conférences à l'Université de Paris.

2 volumes in-16 de plus de 700 pages.

I^{re} PARTIE
LES PROSATEURS

II^{me} PARTIE
LES POÈTES

Chaque volume relié toile anglaise, fr. 5.—.

La Chrestomathie française du XIX^e siècle de M. Sensine est un ouvrage unique en son genre.

Par le choix judicieux des auteurs et des morceaux, par la classification par périodes et par écoles, par les notices littéraires consacrées à chaque écrivain, cette œuvre aussi riche qu'originale n'est pas seulement une anthologie des plus belles pages de l'époque, mais constitue une véritable histoire de la littérature française au XIX^e siècle.

La Chrestomathie française du XIX^e siècle rendra de précieux services à toutes les personnes qui enseignent le français, car elle répond à un réel besoin. Elle peut être employée avec profit dans les écoles normales, dans les collèges et dans les lycées et elle sera très utile aux étrangers comme le guide le plus sûr, le mieux informé dans le dédale des productions littéraires du siècle dernier.